



Adidas Challenge 2021 - Tournoi par équipes **Règlement particulier du tournoi**

(v2 du 15/07/2021)

Article 1 : Organisation et autorisation

Le tournoi par équipe est organisé par l'OBC (Olympique Badminton Club).

N° de demande d'autorisation FFBad : 2100350.

Le tournoi aura lieu les 2 et 3 octobre 2021 à la Halle des sports du collège - 3 Rue Georges Remesy, 30420 Calvisson.

Article 2 : Règlement général des compétitions

Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le « code de conduite des joueurs » et le « code de conduite pour les entraîneurs, les officiels d'équipes et les officiels techniques » qui seront affichés sur le lieu du tournoi.

Article 3 : Conditions d'inscription

Le joueur s'adresse aux joueurs (minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans) licenciés à la FFBad de niveau N2 à NC. À date limite des inscriptions, tout participant doit être en règle avec la FFBad et être en possession de sa licence joueur.

Les joueurs mineurs doivent se faire pointer chaque jour à la table de marque avec l'adulte responsable conformément à l'§2.14 du RGC. Ce dernier devra signer un registre afin que le mineur puisse jouer.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les joueurs n'ayant pas respecté le règlement ou l'éthique sportive lors des précédentes compétitions organisées par le Club.

Article 4 : Sanctions, forfait et remplacement

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi. En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur du tournoi de sa non participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant.

Si le forfait intervient après la date du tirage au sort des tableaux, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés, sauf en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse). Le joueur devra adresser les pièces justificatives de son forfait par

courrier, dans un délai de 5 jours suivant le tournoi à la Ligue Occitanie de Badminton (47 ter rue de l'Ancienne Porte Neuve, 11100 NARBONNE).

Pour les forfaits en cours de tournoi, se reporter à l'article 7.8.

Article 5 : Règlement médical

Tout joueur en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit d'un médecin mentionnant les dates et le nom du tournoi.

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle antidopage inopiné. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique du joueur est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton de la FFBad). En cas de contrôle antidopage positif consécutif au tournoi, les récompenses indûment perçues seront retournées au club organisateur par le joueur, à ses frais.

La compétition se déroulera dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire « spécial Tournois de Badminton » émis par les organes Fédéraux (FFBaD, Ligue, Comités) et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet et les collectivités territoriales impactées (Mairie, Conseil Départemental, ...).

Article 6 : Tenue vestimentaire, volants et accessoires

Une tenue de badminton (maillot et short), conforme au RGC de la FFBad en vigueur, est exigée sur les terrains pour tous les joueurs. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). En cas de désaccord, le volant officiel est obligatoirement le volant plume de marque Adidas FS5, en vente le jour du tournoi.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match (2 raquettes conseillées, serviette, boisson, alimentation, etc...).

Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain sans l'accord du Juge Arbitre.

Article 7 : Format de la compétition : Tournoi par équipe

La compétition sera un tournoi par équipes de 2 à 4 joueurs. Chaque équipe sera constituée de :

- 2, 3 ou 4 hommes pour le tableau Hommes (samedi)
- 2, 3 ou 4 femmes pour le tableau Dames (samedi)
- au minimum 1 homme et 1 femme (maximum 4 joueurs) pour le tableau Mixte (dimanche)

Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine.

Les rencontres seront composées de trois matchs :

- 1 double homme et 2 simples homme pour le tableau Hommes (samedi)
- 1 double dame et 2 simples dame pour le tableau Dames (samedi)
- 1 double mixte, 1 simple homme, 1 simple dame pour le tableau Mixte (dimanche)

Chaque joueur disputera au maximum un simple par rencontre (possibilité de faire simple + double ou simple + mixte).

L'ordre des matchs privilégié sera Double / Mixte, Simple 1, Simple 2.

Le tournoi sera organisé par groupes de 4 équipes, chaque équipe rencontrant dans la journée les 3 autres équipes. Chaque joueur disputera au maximum de 6 matchs par jour.

A l'issue des rencontres, le classement de chaque groupe permettra de déterminer les vainqueurs.

Article 7.1 : Groupes / Top

Les équipes engagées seront réparties en groupe de 4, selon leur niveau (voir Article 7.2).

Les 4 meilleures constitueront le Top 1, les 4 suivantes le Top 2, etc.

Cette répartition sera appliquée aux équipes retenues, priorité sera donnée aux équipes inscrites le plus tôt.

Le samedi, il pourra y avoir 8 groupes (hommes + femmes confondus) soit 32 équipes maximum.

Le dimanche, nous limiterons à 7 pour lancer les derniers matchs à 17h environ soit 28 équipes maximum.

Article 7.2 : Valeur des équipes

La valeur d'une équipe est établie par la somme des classements (voir barème ci-dessous) de ses deux meilleurs joueurs/joueuses (uniquement pour les disciplines jouées).

Pour le mixte, on considère la meilleure joueuse et le meilleur joueur.

| | | | | | | | |
|-----------|--------|-----------|-------|-----------|-------|------------|-------|
| N1 | 0 pt | R4 | 9 pts | D7 | 6 pts | P10 | 3 pts |
| N2 | 11 pts | R5 | 8 pts | D8 | 5 pts | P11 | 2 pts |
| N3 | 10 pts | R6 | 7 pts | D9 | 4 pts | P12 | 1 pt |
| | | | | | | NC | 0 pt |

Par exemple : une équipe mixte composée des joueurs aux classements suivants :

| Nom joueur | Classement simple | Classement double | Classement mixte |
|------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Joueur 1 | R5 (8) | R6 (7) | D7 (6) |
| Joueur 2 | D7 (6) | D7 (6) | R6 (7) |
| Joueuse 1 | D8 (5) | D8 (5) | R6 (7) |

Les classements de double ne sont pas pris en compte pour cette équipe (car elle ne jouera que des simple et des mixtes).

Le meilleur joueur est le premier car il cumule 14 points, tandis que le second n'en a que 13.

La fille n'a que 12 points, mais c'est la seule donc on prend sa valeur plutôt que le Joueur 2.

Pour cette équipe on obtient donc $14 + 12 = 26$ points.

En cas d'égalité, la même opération est appliquée avec la côte CPPH.

En cas d'égalité après cette nouvelle étape, l'équipe inscrite le plus tôt est classée au-dessus de l'équipe inscrite le plus récemment.

Un classement N1 dans une discipline n'est pas pris en compte. Un joueur N1 peut jouer dans les disciplines où il a un classement inférieur (N2 maximum donc).

Attention : par souci d'équité, tous les joueurs d'une équipe doivent participer à au moins une rencontre. Si un joueur n'a pas été utilisé lors des précédentes rencontres, il sera automatiquement placé en simple sur la dernière ! Cette règle est là pour éviter qu'une équipe inscrive des joueurs "fantômes" juste pour gonfler son score.

Article 7.3 : Valeur des simples

Pour les tableaux hommes et dames, le classement (par exemple : R6) de simple du joueur du simple 1 devra être supérieur ou égal à celui du joueur du simple 2. En cas d'erreur constatée après le match, l'équipe fautive perdra le simple 2 sur le score de 21-0 / 21-0. La côte CPPH n'entre pas en ligne de compte, uniquement le classement.

Article 7.4 : Date de référence des classements joueurs

Pour application des Articles 7.1, 7.2 et 7.3 :

- Les classements pris en compte seront ceux obtenus à la date du **vendredi 17 septembre 2021**.
- La base de données fédérale Poona (<http://poona.ffbad.org/page.php>) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.

Article 7.5 : Inscriptions

L'inscription se fera via le mini-site dédié : <https://www.obc-nimes.com/adidas2021>

Article 7.6 : Attribution des points

| | | |
|---------------|--------------------|----------|
| Par match | Victoire | 1 point |
| | Défaite ou forfait | 0 point |
| Par rencontre | Victoire | 2 points |
| | Défaite ou forfait | 0 point |

Article 7.7 Départage pour le gain du tournoi

Si deux équipes terminent à égalité, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant est déclarée vainqueur du groupe.

Si plus de deux équipes terminent à égalité, le calcul des matchs, puis sets, puis points average général déterminera le vainqueur.

S'il reste des équipes à égalité, l'équipe la plus faible selon les critères de l'article 7.2 est déclarée vainqueur du groupe.

Article 7.8 Forfait d'un joueur en cours de tournoi

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle (et respectant les articles 3 à 6 du règlement) ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés).

Le remplaçant ne devra en aucune façon augmenter la valeur initiale de l'équipe.

Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour match non disputé. (cf Article 7.6 Attribution des points).

Article 7.9 Remise des compositions d'équipe

Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour le 1er match seront remises avant le tournoi.

Premier match : chaque capitaine recevra la liste des joueurs/équipes ainsi que le tirage au sort avec la lettre de convocation. Chaque capitaine devra envoyer sa première composition d'équipe au plus tard le **samedi 25 septembre 2021**.

Tours suivants : l'échéancier prévoit des « pauses techniques » entre chaque match d'une équipe afin de saisir les résultats et d'effectuer les modifications du tableau. A l'affichage du tableau à

jour, les capitaines devront indiquer à la table de marque quel joueur (paire) joue le match suivant dans un délai de 10 minutes.

Article 8 : Modalités d'inscription

Les inscriptions des équipes devront être obligatoirement effectuées sur le mini-site dédié : <https://www.obc-nimes.com/adidas2021>. Chaque équipe aura un nom spécifique.

Les conséquences des erreurs d'inscription seront supportées par l'équipe en cause. Il est possible de modifier son équipe jusqu'à la date limite d'inscription. Le montant des frais d'inscription est fixé à 36 € par équipe (participation fédérale incluse). **La date limite d'inscription est fixée au vendredi 17 septembre 2021.**

Article 9 : Echancier

L'échancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque groupe, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela à chaque jour de la compétition. Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase 1 heure avant le début de la prochaine rencontre.

Les joueurs disposent de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter leur match. Le test des volants sera effectué dès l'arrivée sur le terrain. Passé un délai de 5 minutes suivant le premier appel du match, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

Article 10 : Plateau de jeu

Seuls auront accès au plateau de jeu :

- les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque pour disputer leur match sur un terrain,
- le ou les conseillers s'ils sont autorisés à la date du tournoi par le protocole sanitaire en vigueur (voir article 5) assis derrière le terrain du côté de leur joueur et sur le terrain lors des pauses
- les membres du comité d'organisation
- le Juge Arbitre et les arbitres (ou faisant office)
- le personnel médical autorisé par le Juge Arbitre

Si la disposition du plateau de jeu le permet, et pour respecter le principe de convivialité du tournoi, les équipiers pourront être autorisés au bord des terrains pour encourager leurs joueurs sans perturber les rencontres.

Le Juge Arbitre pourra annuler cette dernière disposition si des abus sont constatés.

Article 11 : Arbitrage et juge arbitrage

Le Juge Arbitre principal de la compétition sera Alain Fabre. Ses décisions ainsi que celles de ses adjoints et des arbitres seront sans appel. Tout joueur inscrit au tournoi pourra demander l'avis du Juge Arbitre durant la compétition.

Les matchs seront en auto arbitrage durant l'ensemble du tournoi. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre qui désignera, si possible, un arbitre en cas de litige.

Seuls les capitaines d'équipe pourront porter réclamation auprès de la table de marque ou du Juge Arbitre.

Article 12 : Fautes et lets

Tout volant touchant une infrastructure fixe (charpente métallique, lampe, ...) ou un élément mobile (panneaux de basket, filins, ...) sera annoncé :

- « Let » au service (il pourra être réengagé 2 fois maximum),
- « Faute » pendant l'échange.

Article 13 : Responsabilité

Le comité d'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident durant les deux jours de la compétition.

Article 14: Adoption du règlement

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

Le Juge Arbitre

Le Comité D'Organisation